



facture impaye et refus de payer

Par **ALEXISmickael**, le **25/05/2012** à **11:03**

bonjour,

je suis auto-entrepreneur dernièrement j'ai réalisé un chantier pour un artisan avec devis main d'oeuvre à l'appui. il s'avère que le chantier a pris beaucoup de retard ayant des problèmes d'approvisionnement en matériel. Ayant réalisé les trois quarts de mon travail et vu que je me retrouve bloqué pour plusieurs jours un avancement de facture de 80 POUR CENT de la somme restante était rédigé le 16 avril à la demande de l'entrepreneur et de moi-même. Cela fait maintenant un mois que la facture a été éditée sans pour autant que je sois payé. Il s'avère en plus que le chantier en question a été arrêté par l'entrepreneur et l'architecte. Après plusieurs tentatives pour rentrer en contact avec lui pour qu'il m'explique et qu'il me verse ce qu'il me doit. Me répondant qu'il ne pourrait vu que le chantier a été arrêté. Donc ma question est de savoir ce que j'ai comme recours pour que je puisse toucher mon argent ?

merci d'avance de votre réponse
cordialement Mr alexis

Par **P.M.**, le **25/05/2012** à **21:27**

Bonjour,

Ce sujet ne concerne pas le Droit du Travail, forum sur lequel il est publié...

Par **Nicolegross**, le **29/05/2012** à **14:06**

Tu ne veux pas porter plainte???

C'est la seule raison que je puisse te proposer..

Par **ALEXISmickael**, le **29/05/2012** à **14:44**

en fait je ne cherche pas quel recours employé
c'est pour ça que je demande

Par **P.M.**, le **29/05/2012** à **15:16**

Bonjour,

Je ne vois pas en tout cas où il y aurait délit permettant le dépôt d'une plainte...

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'un avocat spécialiste ou du Tribunal de Commerce pour essayer de trouver une médiation...

Par **Nicolegross**, le **29/05/2012** à **15:23**

Oui...c'est que je veux dire.